

# Infos retraités

N° 107 |  
Novembre 2021



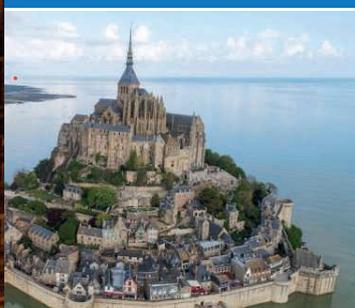
FÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS  
CAISSE D'ÉPARGNE

DOSSIER

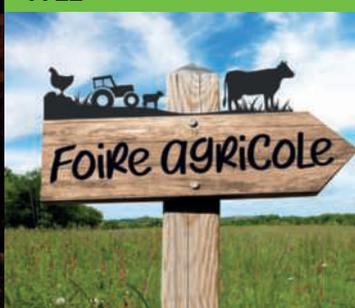
## NOS RETROUVAILLES : ENFIN !

P. 4 À 11

NOS FÉDÉRATIONS  
P. 18



PORTRAIT D'ANTAN  
P. 22



DANS LE RÉTROVISEUR  
P. 24



# Brèves

## INDICATEURS GÉNÉRAUX

INDICATEURS GÉNÉRAUX		
<b>Population</b> (janvier 2021)		
Totale	67 422 000	
Dont 60 ans et plus	18 097 000 (26,84%)	
<b>Espérance de vie à 60 ans</b>		
Hommes	22,9	
Femmes	27,4	
<b>Emploi</b>		
Demandeurs d'emploi Cat.A -3 <sup>e</sup> trim 2021	3 544 100	

## INDICATEURS SOCIAUX

<b>Plafond sécurité sociale (mois)</b>	Janv-21	3 428 €
<b>Smic horaire (brut)</b>	Oct-21	10,48 €
<b>Smic mensuel (brut pour 35 heures hebdo)</b>	Oct-21	1 589,47 €
<b>Augmentation des pensions</b>		
Sécurité sociale	Janv-21	0,40%
Arrco/Agirc	01-Nov-21	1%
CGP (Maintien de droit)	01-Juil-21	0,69%

## QUELQUES CHIFFRES GROUPE BPCE

Nombre de salariés <b>groupe BPCE</b>	31-Déc-20	100 344
dont salariés <b>Caisse d'Epargne</b>		33 931
Nombre de retraités recevant une pension <b>CGP</b>	Avr-21	24 100
Régime Maintien de droit		23 577
Retraite supplémentaire		16 449
Nombre d'adhérents <b>BPCE-MUTUELLE</b> tous contrats confondus	Avr-21	64 771
Nombre d'ayant-droit		130 371
Nombre d'adhérents aux contrats ASV	31-Juil-21	28 501

## La question d'âge qui rend fou

Certaines questions d'âge peuvent rendre fou quand on essaye de les résoudre à l'aide d'un raisonnement arithmétique, déclare Hervé Lehning (cf. IR n°106) en annonçant la couleur. Cela, simplement parce qu'on a du mal à suivre l'énoncé. Heureusement, l'algèbre simplifie tout... Avant de vous lancer, lisez attentivement l'énoncé...

**Question :** Michel a 32 ans. Il a deux fois l'âge qu'Adèle avait quand il avait l'âge qu'Adèle a maintenant. Quel est l'âge d'Adèle ?

À vous de jouer...

*Prenons  $x$  la différence d'âge entre Michel et Adèle (donc Michel a 32 ans quand Adèle a  $32 - x$ ). Michel avait l'âge qu'Adèle a maintenant voici  $x$  années. D'après l'énoncé Adèle avait alors 16 ans d'un côté et  $32 - 2x$  années de l'autre, d'où  $32 - 2x = 16$ , donc  $x = 8$  et le résultat. Adèle a donc 32 - 8 = 24 ans*

**Réponse**

INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 11 rue du petit Tréché 37230 FONDETTES - Tél. : 02 47 42 26 87 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Michel PAGEAULT • Comité de rédaction : Mmes. Amparo BONNET et Monique BOUTAVIN ainsi que MM. André BUHLER, Yvon BULTELE, Bernard CHARRIER, Serge HUBER, Michel OUTREY, Michel PAGEAULT et Claude SAUSSET. • Tirage quadrimestriel : 5000 exemplaires • Réalisation : Les Editions de l'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 76 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédit photos : Adobe Stock.

Fédération : [fnrce@gmail.com](mailto:fnrce@gmail.com) - [www.fnrce.fr](http://www.fnrce.fr)

# Sommaire

## DOSSIER

Les 33<sup>e</sup> Assises Nationales

4

## NOUVEAU SITE DE LA CGP

On vous explique tout

12

## NOUVEAU SITE DE LA FNRCE

Découverte, inscription, connexion

14

## NOS FÉDÉRATIONS

La Normandie

18

## PARTAGEZ VOS PASSIONS

La Madeleine de Commercy

20

## PORTRAIT D'ANTAN

Le coursier de la foire

22

## DANS LE RETROVISEUR

L'écureuil pédagogue

24

## MOBILITÉ

Bouchons mystères...

25

## À DÉCOUVRIR

Des seniors connectés ?

26

## BRÈVES

#BanqueStories

Magie à l'hôpital

27

# Éditorial



Michel Pageault,  
Président de la FNRCE

## Y aura-t-il un après Covid ?

C'est la question que chacun se pose ou se posera, dans les semaines voire les mois qui viennent. Les opinions des

uns et des autres sont pour le moins très tranchées et certains, prompts à jouer les « Cassandre », affirment même que nous n'en sortirons pas !

Sommes-nous condamnés, pour autant, à nous faire vacciner, chaque année, contre la COVID ou ses variants, au même titre que pour la grippe saisonnière ? En ce qui me concerne, je ne le souhaite pas, mais je n'ai pas la réponse. Ce que je refuse, c'est de sombrer dans le pessimisme ambiant, véhiculé par des médias qui « surfent » sur les peurs des plus fragiles, sans parler des délires proférés par les réseaux sociaux. Quoi qu'il en soit, cette période laissera des traces et pas seulement dans les esprits qu'elle aura largement « infantilisés », mais aussi dans la pratique des relations sociales au quotidien.

## Exit la bise ? Finie la poignée de main ?

La visioconférence va-t-elle devenir la règle ? Certaines entreprises de services ont déjà franchi le pas, en instaurant le travail à domicile, quatre jours sur cinq, par exemple.

À quoi ressemblera la société de demain ? Quel avenir pour le milieu associatif qui, dans tous les domaines, peine à recruter des bénévoles ? Sommes-nous condamnés à n'être que des consommateurs exigeants, à la recherche d'un hypothétique meilleur rapport « qualité-prix » ? Que pouvons-nous apporter à la communauté ? Le terme « Altruisme » a-t-il encore un sens ? Autant de questions auxquelles nous devons, collectivement, répondre sans tarder, afin de ne pas sombrer dans une forme de « chacun pour soi » qui semble s'installer.

Mais il faut vivre d'espoir, dit-on !

C'est pourquoi, en cette fin d'année, je voudrais, d'ores et déjà, vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes vœux de bonheur et santé pour l'année 2022 qui, je l'espère, pourra enfin être qualifiée de « sortie du tunnel ! »

**Michel Pageault**

# Rapport Moral et d'Activité (extraits)



H. Tillard



M. Durieux



C. Kervela



Mme. Drone



F. Bourg & C. Garnier.

Mesdames, Messieurs, chers collègues.

2020 a été une année particulièrement difficile, faite de confinements, d'instructions incertaines, ponctuées d'avis médicaux souvent contradictoires.

L'année 2021 a vu naître l'espoir d'une sortie de crise, grâce à la campagne de vaccination. Cela n'a pas été sans conséquence sur l'organisation des présentes Assises. Je voudrais, dès à présent, remercier Catherine et toute son équipe pour le travail accompli dans un environnement « anxigène », depuis 2019, date de début de leurs travaux.

Le présent rapport sera, en raison de cette année « confinée », réduit à sa plus simple expression. Pas d'Assises 2020, pas de réunions « physiques » du bureau ou du Conseil Fédéral National (CFN), mais de nombreuses visioconférences avec nos différents interlocuteurs.

## COMMUNIQUER POUR PRÉSERVER LE LIEN

Activité réduite, certes, mais activité malgré tout. J'en veux pour preuve l'excellent travail accompli par les membres de la commission « Communication » pilotée par Monique Boutavin, qui a permis l'élaboration d'un texte, repris par plusieurs de nos fédérations régionales, afin de renouer le contact avec l'ensemble de nos adhérents.

Cette démarche est d'autant plus importante, qu'au fil des années, le nombre de nos adhérents diminue régulièrement. Nous devons maintenir notre politique de recrutement au centre de nos objectifs.

J'avais, il y a un an, souhaité réfléchir à l'évolution de notre revue : **Infos Retraités**, tant sur sa forme et sa périodicité, que sur son contenu. Un groupe de réflexion, piloté par Bernard Charrier, a permis la sortie, fin juin, du numéro 106 de notre revue « relookée ».

En évoquant le comité de rédaction d'**Infos Retraités**, je voudrais avoir une pensée émue pour notre ami Jean Vauriot qui nous a quittés, le 14 avril dernier, à l'âge de 88 ans. Figure emblématique, premier rédacteur en chef, sa plume, à la fois érudite et ironique, nous aura charmés jusqu'à la fin.



### ÉVOLUTION NÉCESSAIRE DES STATUTS

Un autre dossier a vu le jour, en 2020 : le « toilettage » de nos statuts. Lors des Assises de 2019, j'avais chargé Marcel Durieux de constituer une commission de réflexion sur le sujet, en vue de présenter un projet de refonte portant, notamment, sur la composition du Conseil Fédéral National et les modalités de désignation des instances nationales.

Depuis cette date, les travaux ont avancé et le dernier CFN en a largement débattu. Celui de décembre, devra valider le projet de rédaction affiné avec l'aide d'un avocat spécialisé. L'objectif est de soumettre ces nouveaux statuts au vote d'une AG Extraordinaire, programmée au premier trimestre 2022.

Je reste persuadé que si nous n'adaptions pas nos structures aux attentes de nos nouveaux et futurs adhérents, nous sommes condamnés à disparaître, à plus ou moins long terme.

Concernant la périodicité de nos Assises Nationales, les fédérations régionales ont été consultées. Elles ont majoritairement opté pour le maintien d'Assises annuelles. Il nous faut donc, dès maintenant, nous préoccuper de celles de l'année prochaine, qui devraient se tenir à Reims.

### DOSSIER DE RÉFORME DES RETRAITES

En raison de la survenue de la pandémie, il a été, selon certains, « mis en veille » ou, pour d'autres, d'ores et déjà « enterré » !

L'avenir nous dira qui avait raison ou tort mais, quoi qu'il en soit, nous ne ferons pas l'économie de la résolution du problème du financement des retraites, que nous restions dans le système actuel, ou que nous adoptions un nouveau système.

À court terme, l'extrême sensibilité du dossier et la proximité de la prochaine élection présidentielle maintiennent l'incertitude.

La Confédération Française des Retraités (CFR), consciente de cette situation de blocage, avait suggéré que soit envisagée, à tout le moins, l'harmonisation des conditions d'attribution des pensions de réversion, entre les différents régimes : régime de base et régimes complémentaires, voire spéciaux.

Le courrier, adressé en ce sens à la Présidence de la République est, hélas, resté lettre morte.



### BPCE MUTUELLE

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année, Hervé Tillard, Frédéric Bourg, ainsi qu'une nouvelle collaboratrice : Céline Garnier. Je les remercie pour leur présence parmi nous.

Ils évoqueront, je pense, les dernières élections au conseil d'administration de la mutuelle, où nous sommes désormais représentés par 6 membres, dont 2 femmes récemment élues : Mesdames Brigitte Bligné, de la fédération Bretagne - Pays de Loire et Isabelle Bellezane de la fédération du Limousin.

À l'issue de ce rapport, tournons-nous résolument vers l'avenir, pour souhaiter que cette période « hors norme » ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir et que nous puissions enfin sortir de cet état « d'infantilisation » dans lequel on nous a plongés et dans lequel nous aurons vécu, souvent à notre corps défendant, pendant près de deux ans.

**Michel Pageault**  
**Président de la FNRCE**

# Rapport financier synthétique 2020



Jocelyne Motsch

Au 31 décembre 2020, nous étions 5 018 adhérents  
 À année exceptionnelle, bilan exceptionnel et bouleversement des résultats, principalement au niveau des charges. En effet, qui dit confinement dit pas de dépenses !

- Le compte de résultat 2020 présente un excédent de 89 157,46 €.
- Le bilan passe de 207 282,64 € à 283 824,34 €.

## LE COMPTE DE RÉSULTATS

• **Les recettes** globales représentent : 126 920,80 € (en baisse de presque 2 500 €).

C'est la ligne « cotisation des adhérents » qui génère cette baisse.

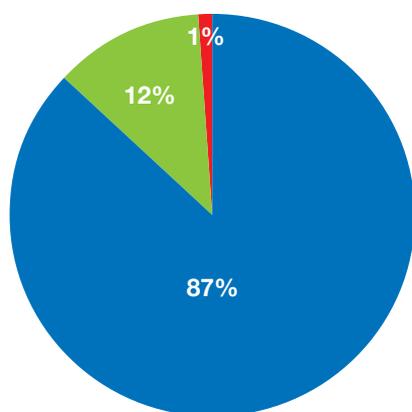
• **Les dépenses** se sont élevées à 37 763,34 €, subissant de plein fouet les bouleversements, sur le plan organisationnel et financier :

- Infos Retraités : 1 seul numéro en mars soit 25 % des dépenses habituelles
- Assises prévues au Havre en septembre, remplacées par une AG en visioconférence
- Le poste frais de transport, hébergement et restauration en forte baisse car :
  - Hormis les réunions du Bureau National et du Conseil Fédéral National de mars qui se sont tenues avec un nombre restreint de participants,
  - les autres réunions (juin, septembre et décembre), se sont déroulées en visioconférence.

Les autres comptes n'amènent pas de remarques particulières.

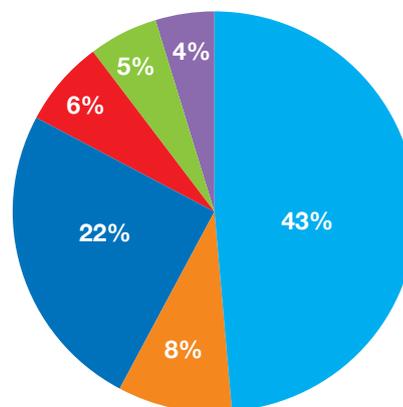
*Jocelyne Motsch*  
 Trésorière Nationale de la FNRCE

Compte de résultat 2020  
 Recettes : 126 920,80 €



- Cotisations des adhérents 110 396 €
- Produits exceptionnels (dont reprise de provision) 15 716 €
- Produits financiers 808,80 €

Compte de résultat exercice 2020  
 Dépenses : 37 763,34 €.  
 Résultat de l'exercice : 89 157,46 €



- Assises nationales 0 €
- Autres charges (dont dotation aux provisions) 16 197,57 €
- Cotisations CFR, GE... 8 091,70 €
- Infos retraités
- Transports 2 235,41 €
- Hébergement
- Restauration 1 102,70 €

# Commission des résolutions



Monique  
Boutavin

## SUIVI DES RÉOLUTIONS 2020-2021

Encore une fois, le contexte sanitaire en France a contribué à geler ou à retarder la mise en œuvre d'actions au service des résolutions adoptées pour cette période. Le Bureau National et le Conseil Fédéral National (CFN) réunis uniquement grâce à la vidéo-conférence ont pris l'option de se focaliser sur les sujets les plus urgents en lien avec le fonctionnement de notre Fédération, à savoir :

- Les travaux conduits par la Commission sur le toilettage des statuts ont fait l'objet d'échanges réguliers et de prises de position, avec pour objectif de clôturer ces travaux au plus vite.
- Notre Revue Infos Retraités, retenue comme un élément pivot de notre communication auprès de l'ensemble de nos adhérents.
- Les relations avec BPCE Mutuelle, dans lesquelles notre Fédération reste toujours aussi investie. Deux nouveaux Administrateurs présentés par la FNRCE ont été élus en remplacement de ceux dont le mandat était à échéance.

## RÉSOLUTIONS 2021-2022

Les quelques résolutions remontées par nos Fédérations Régionales portent sur les thèmes récurrents que sont la retraite, la santé et, de façon plus prégnante, sur les préoccupations de maintien et si possible de développement des adhésions.

### Résolution cadre : nouveaux statuts FNRCE

Pour l'année à venir, la résolution majeure portera sur l'aboutissement des travaux relatifs à l'actualisation de nos statuts et ses conséquences. À savoir :

- Rédaction juridique des différents articles,
- Présentation en CFN et examen des conditions de déclinaison en région,

- Organisation de l'AG Extraordinaire en vue de l'adoption des nouveaux statuts et de l'élection du futur Président et des membres du Bureau National.

### Résolution n° 2 : les adhésions

- Définir et engager une démarche structurée visant à faire connaître la FNRCE auprès des nouveaux et futurs retraités, en s'appuyant sur des relations de qualité entre les Fédérations régionales et les dirigeants des Caisses.

- Inciter les Fédérations Régionales à prendre contact avec les nouveaux Présidents de Directoire récemment nommés et qui seront en place d'ici la fin de l'année. Issus pour certains d'autres réseaux, ce sera l'occasion de leur présenter la FNRCE et d'aborder avec eux nos problématiques de « recrutement ».

- Réaliser et mettre à disposition des Fédérations Régionales une collecte des pratiques des Caisses régionales envers les Fédérations Régionales.

En effet, une synthèse des facilités accordées par chaque Caisse Régionale, (par exemple : les conventions partenaires entre la Fédération et sa Caisse, les autorisations de duplication, le compostage, les différentes subventions, les repas des AG pris en charge, les prêts de locaux, etc.), devrait donner un éclairage à tous et servir de base de négociation pour améliorer les conditions de fonctionnement et d'action auprès des adhérents actuels ou à venir.

### Résolution n° 3 : la retraite

Faire entendre notre voix en faveur de la défense des intérêts des retraités, via la CFR et l'UFRB. L'évolution vers un régime dit « universel » ne devra pas nuire, d'une part aux intérêts des générations futures et, d'autre part, à la pérennisation de nos prestations en conservant le principe de « REPARTITION ».

### Résolution n° 4 : la santé

S'appuyer sur nos représentants au Conseil d'Administration de BPCE Mutuelle et sur nos délégués régionaux élus pour défendre les thématiques qui nous tiennent à cœur : un bon équilibre entre qualité des prestations et maîtrise du montant des cotisations, couverture Santéclair, notamment.

**Monique Boutavin**

## LE HAVRE

# Une ville en constante évolution...

Les assises de notre Fédération allient toujours les aspects réglementaires à des moments plus conviviaux, ludiques et touristiques. C'est souvent l'occasion de découvrir, malheureusement trop rapidement, une région et quelques villes : juste une mise en bouche pour avoir envie de revenir y flâner et d'en faire la destination d'un véritable voyage découverte...



### LA VILLE D'ACCUEIL

Le Havre figure dans le top 10 des villes du littoral où l'on vit le mieux en France puisque la cité océane y décroche la 8e place de l'hexagone (classement établi par le magazine Géo).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Le Havre est l'une des villes les plus détruites de France, jusqu'à être qualifiée de « ville-martyre ». Le bilan est édifiant : la ville est rasée à 80 %. Sa reconstruction devient alors une priorité nationale.

Connue pour son gigantesque port, Le Havre est également célèbre pour son architecture qui lui permet d'être classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Le centre-ville, reconstruit par Auguste Perret, donne un caractère unique à la ville. En effet, ce grand spécialiste du béton armé l'a imaginé calibrée, respectant les doctrines modernes, tout en gardant à l'esprit la composition historique de la cité.

### LE PORT DU HAVRE

Premier port français et cinquième port européen pour le trafic de conteneurs, le port du Havre voit se croiser les plus gros cargos du monde et de luxueux paquebots.

Né sous l'impulsion de François 1<sup>er</sup> en 1517, le port du Havre fut l'un des premiers ports d'État. C'est pour faire face à l'envasement des ports d'Harfleur et d'Honfleur, que François 1<sup>er</sup> souhaite construire un grand port sur la Manche en amont de Rouen, dans l'Estuaire de la Seine. La ville prendra alors le nom de Havre-de-Grâce.

### À LA DÉCOUVERTE D'HONFLEUR

Que dire de ce joyau avec un patrimoine architectural unique ! Honfleur vous invite à la découverte de ses ruelles pittoresques et de ses maisons étroites et couvertes d'ardoises. Épargnée par les épreuves du temps, Honfleur a su préserver les témoins de ce riche passé historique qui en font aujourd'hui l'une des villes les plus visitées de France. Une renommée internationale qu'elle doit, en partie, à l'authenticité et au charme de ses rues pavées, ses façades à colombages, ses petites boutiques, ses hôtels de charme et ses restaurants typiques, mais aussi à la diversité de ses monuments et à la richesse de son patrimoine culturel et artistique. Le Vieux Bassin et la Lieutenance sont les symboles d'Honfleur.

*Monique Boutavin*

LE HAVRE



HONFLEUR



## PROTECTION SOCIALE

# Avènement de la SGAPS

**En matière de protection sociale, les interventions de nos invités, Hervé Tillard président du Conseil d'administration de BPCE, Frédéric Bourg et Céline Garnier d'EPS, fourmillaient d'informations. Nous avons choisi de traiter dans les lignes suivantes l'aspect qui pouvait à nos yeux nécessiter un véritable éclairage.**

Rappelons que la protection sociale spécifique de la branche Caisse d'épargne, s'articule principalement autour des deux entités assurantielles que sont BPCE Mutuelle pour les frais de soins de santé, et la Caisse Générale de Prévoyance (CGP) pour ce qui concerne la retraite et la prévoyance. Ces deux organismes sont soumis au régime « Solvabilité II » et entrent de ce fait dans le champ de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution). Il y a de nombreuses années, elles se sont dotées d'une association de moyens (Ecoreuil Protection Sociale - EPS) chargée de leur fournir moyens humains et matériels, laquelle se trouve, par construction, placée hors du champ de l'ACPR, et c'est bien ce qui gêne cette dernière.

### **Pour l'ACPR, deux problèmes :**

- Les liens entre l'association et les membres assurantiels (dépendance), sans pouvoir de contrôle de l'association
- L'ACPR ne peut contrôler que les fonctions clefs et les dirigeants, salariés de l'association, consacrent le temps nécessaire aux risques portés par chaque membre, et que leur position au sein d'EPS ne les met pas en situation de conflit d'intérêts.

### **SITUATION ACTUELLE**

Ce montage est exotique pour l'ACPR et présente un risque réglementaire. Il permet aujourd'hui l'exonération de TVA pour les charges supportées par EPS et refacturées aux membres, principe

d'exonération de TVA qui disparaîtra avec la déclinaison française de la réglementation européenne (en cours).

### **LA SGAPS (SOCIÉTÉ DE GROUPE ASSURANTIEL DE PROTECTION SOCIALE)**

Un groupe de travail a donc été constitué afin de mettre en pratique les recommandations de l'ACPR, qui suit l'avancement du projet, lequel consiste à constituer une Société de groupe assurantiel de protection sociale (SGAPS).

### **LA CIBLE**

La SGAPS lève le risque réglementaire avec l'ACPR. La tête de la SGAPS est dans le champ de contrôle de l'ACPR.

Fonctions clefs et dirigeants sont au niveau de la SGAPS, qui encadre les risques pris par ses membres.

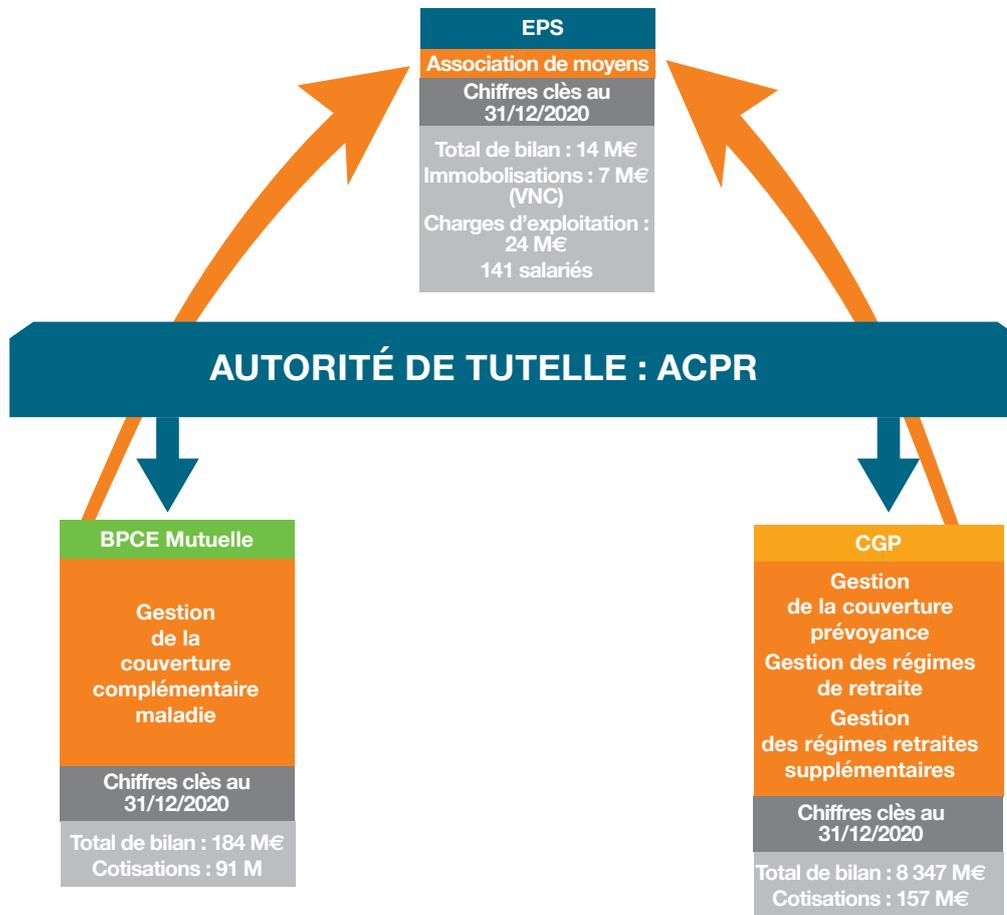
### **Pour résumer :**

Un groupe prudentiel : une structure prudentielle unique du point de vue du régulateur  
=> La SGAPS exerce une influence dominante sur ses membres.

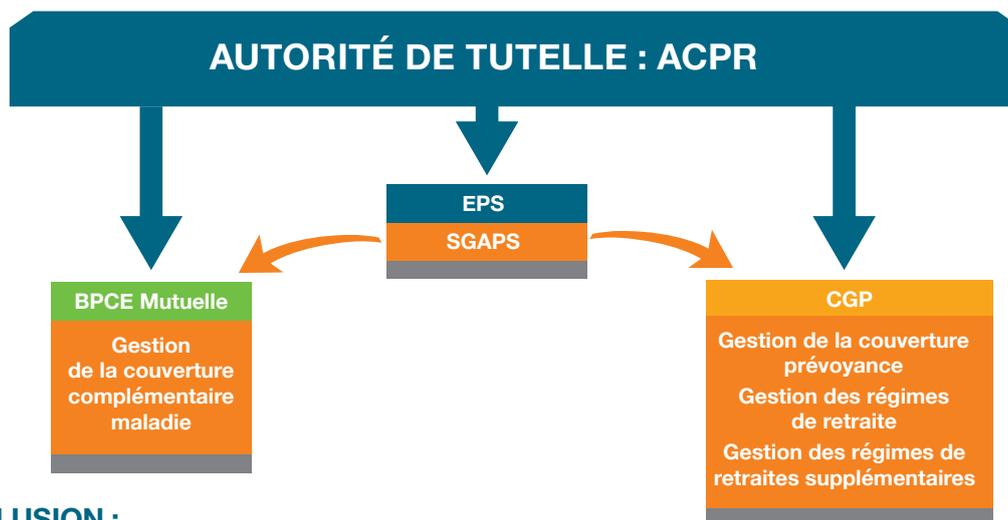
- Est une structure prudentielle qui ne porte pas d'opérations d'assurance.
- Garantit la bonne fin des opérations prudentielles entre les membres et vis-à-vis de l'ACPR.
- En vertu de cette exigence de solvabilité globale qu'elle porte, la SGAPS coordonne l'action des membres et a différents droits vis-à-vis d'eux.
- La SGAPS peut exercer une activité accessoire de prestations de services à ses membres.

**Mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

**SITUATION ACTUELLE**



**LA CIBLE**



**EN CONCLUSION :**

La SGAPS sécurise la CGP et BPCE Mutuelle d'un point de vue réglementaire (recommandations adressées historiquement par l'ACPR) et préserve le modèle économique vertueux dont bénéficient les membres :

- L'évolution de la réglementation européenne en matière d'exonération de TVA et sa déclinaison nationale ne permettra plus aux membres de

bénéficier de l'exonération de TVA pour les prestations refacturées par EPS (ensemble des moyens mis en œuvre au bénéfice de la mutuelle et de la CGP)

- La SGAPS permet de former un Groupe TVA et de continuer à bénéficier de l'exonération de TVA pour les prestations refacturées aux membres.

*Claude Sausset*

## CAISSE GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE

# Le site internet « Retraites » fait peau neuve !

La législation évoluant, le nouvel espace du site Retraites de notre Caisse Générale de Prévoyance (CGP) est maintenant également accessible aux actifs (cotisants actuels ou passés), leur offrant une meilleure visibilité sur leur future pension.

Que le site internet d'une Caisse de retraite soit accessible aux retraités c'est bien. Mais qu'il soit également accessible aux actifs cotisants, futurs retraités par définition, c'est mieux. C'est d'autant mieux s'ils peuvent y évaluer le salaire différé que sera le montant de leur future pension, surtout dans un contexte général particulièrement anxiogène. Quand plane l'ombre d'une réforme globale des retraites dont le périmètre n'est pas plus défini que la philosophie et encore moins les paramètres, être éclairé n'est pas un luxe.

Il est désormais possible aux salariés de simuler leurs droits à retraite, en fonction de la date de départ qu'ils indiquent, et ils peuvent également disposer de leur notification de droits.

Découvrez ce nouvel espace Retraités sur le site <https://www.ensembleprotectionsociale.fr/retraite.aspx>

Totalement repensé, offrant une navigation plus fluide et disposant d'une sécurité renforcée, il accueille de nouvelles fonctionnalités tout en proposant bien sûr les services existants antérieurement.

CAISSE GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE  
DES CAISSES D'ÉPARGNE

Connectez-vous à votre espace Retraite

Vous allez recevoir un mot de passe provisoire sur votre e-mail de connexion sous 24 heures. Pensez à regarder dans vos SPAM.

E-Mail de connexion

Mot de passe

CONNEXION

E-Mail de connexion oublié ? Mot de passe oublié ?

**Une nécessité cependant : se réinscrire sur le nouveau site, les anciens identifiants n'étant plus valides.**

### COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE ?

Pour vous inscrire, vous devez créer un compte sur le site et vous munir pour cela de votre N° d'affilié et d'une adresse mail valide. À la suite de votre création de compte, vous recevrez dans les 48 heures un message électronique, à l'adresse mail que vous avez indiquée. Ce mail mentionnera le mot de passe provisoire qui vous aura été attribué. Il vous restera à vous connecter au site retraite à l'aide de votre adresse mail comme identifiant et du mot de passe reçu. La première de vos actions sera de remplacer immédiatement ce mot de passe provisoire par un autre à votre convenance. Ceci validera définitivement votre inscription sur le nouveau site Retraites.

**Claude Sausset**



# SITE INTERNET DE LA FNRCE

# Le nouveau site est né !

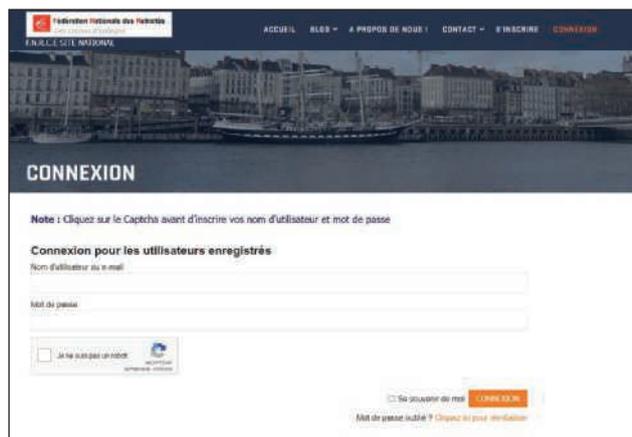
Le site internet de la FNRCE a été refondu en totalité. Le précédent faisait usage abondamment de gratuits. Ces derniers se sont révélés à risque sur le long terme (failles de sécurité, défaut de maintenance, etc. : un boulevard pour les pirates de tous poils !). La Fédération a donc acquis des licences de logiciels spécialisés en particulier sur la surveillance des paramètres de sécurité, des contenus, du suivi des extensions et Widgets. Le support choisi est Wordpress. Fin octobre, 270 adhérents ont ouvert un compte (sur 5 000 adhérents !).

## FAISONS CONNAISSANCE...

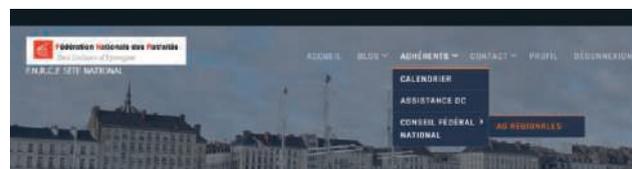
Le site est décliné en deux parties distinctes : le portail et ses pages publiques puis les pages réservées aux adhérents.



Pour accéder à ces dernières, vous devez vous identifier à l'aide des paramètres de votre compte ou créer celui-ci le cas échéant.



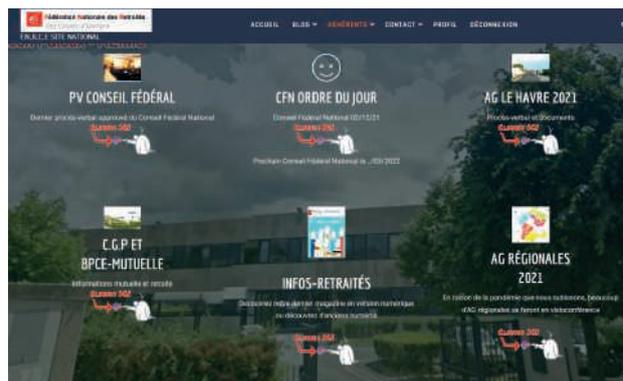
Une fois identifié, vous aurez accès aux pages correspondantes à votre statut : Adhérent – Délégué – Assistant DC – CFN – Bureau Contributeur – Editeur



En cliquant sur « ADHÉRENTS » vous accédez aux informations réservées aux adhérents de la FNRCE. Cela va de la composition du Conseil fédéral et du bureau à l'activité de ces derniers (Ordre du jour, procès-verbaux, Assises nationales, assemblées régionales, actualités BPCE-Mutuelle et CGP quand c'est nécessaire, Infos Retraités dématérialisé, les commissions actives (post-DC)).

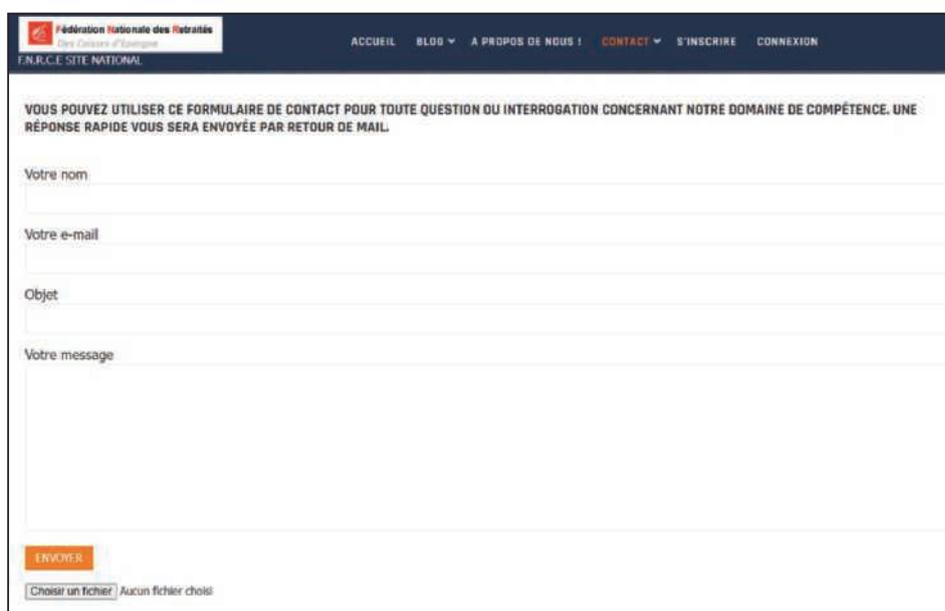
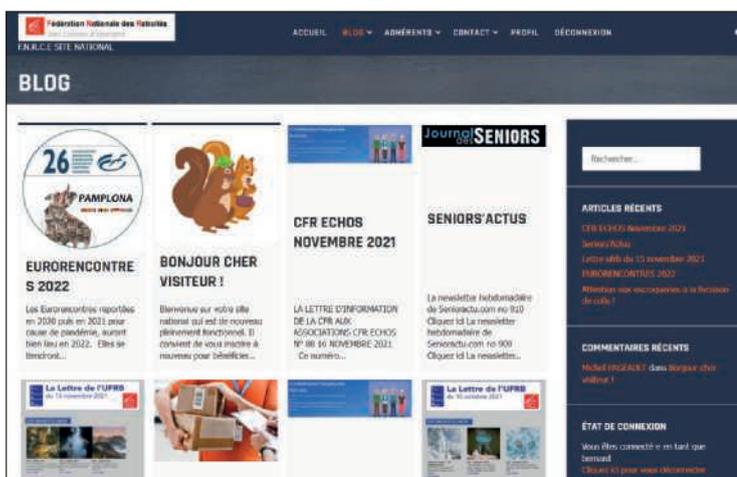


Sont aussi disponibles, les reportages photos/ vidéos des Assises nationales depuis 2005 et divers informations et liens vers d'autres sites intéressant les retraités (SeniorActu par exemple).



C'est aussi à cet endroit que vous trouverez les informations concernant les Eurorencontres, les programmes et inscriptions à nos divers événements (Assises) lorsqu'ils sont disponibles.

Un Blog, accessible pour le moment à tout public, vous permet d'obtenir des informations régulières concernant notre monde de retraités (CFR, UFRB, Service-public) et sur son actualité (Santé, Journal des Seniors, etc.). A terme, il basculera dans la partie réservée aux adhérents.



Vous pouvez utiliser la partie « Contact » pour communiquer avec le Conseil fédéral national ou avec votre représentant régional.



Ce site est évolutif. L'arrivée de contributeurs serait la bienvenue au même titre que pour notre revue papier. Une Newsletter sur abonnement est à l'étude, dont la fréquence reste à définir. Encore faut-il qu'elle suscite un intérêt marqué de la part de nos adhérents. L'avantage de cette solution est l'arrivée directe dans votre boîte d'un courrier électronique porteur d'informations.

Au-delà, une déclinaison régionale sous forme de Blog est possible mais à condition de trouver dans votre région un ou plusieurs volontaires pour rédiger vos contenus. La gestion technique restant à la charge du national.

**Claude Sausset**

## SITE INTERNET DE LA FNRCE

# S'inscrire et se connecter sur le nouveau site !

Dans le précédent numéro d'Infos Retraités, nous vous expliquions les raisons de l'indisponibilité de notre site national et prenions l'engagement de le faire renaître de ses cendres. Dans les pages qui précèdent nous vous expliquions que le pari avait été tenu, et vous présentions le nouveau site.

Il est temps maintenant de vous livrer ci-dessous les modalités d'inscription et de connexion...

L'adresse du site : <https://www.fnrce.fr>



### S'INSCRIRE – SE CONNECTER

Il est nécessaire de s'inscrire pour accéder aux pages réservées aux adhérents, sinon seuls sont accessibles outre le portail, le Blog, la présentation de la Fédération, les procédures de contact. Si vous étiez inscrit sur l'ancien site national, vos identifiants d'alors sont incompatibles et leur usage provoque un message d'erreur vous avertissant du rejet de connexion :

**Secupress 403 Forbidden : Vous n'êtes pas autorisé à accéder à la page demandée.**

### INSCRIPTION

Cliquez sur le bouton correspondant dans le menu et remplissez le formulaire.

Seuls, vos nom, prénom, région/fédération, adresse E-mail sont conservés dans nos bases dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données, le fameux RGPD. L'indication du code postal est optionnelle.

Vous devez choisir :

- un identifiant (autre que l'E-mail) qui sera ensuite utilisé pour vous connecter au site.
- un mot de passe répondant aux règles actuelles comportant **à minima 8 caractères dont une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.**

Vous seul connaissez ce mot de passe, nous n'intervenons pas ! En cas d'oubli, une procédure vous permet d'en obtenir un nouveau qui vous sera délivré via l'adresse mail déclarée lors de l'inscription. Pour éviter les tentatives malveillantes (attaques de robots), nous utilisons un Captcha qui démontre que vous êtes bien un humain derrière le clavier et non un automate.

**Il faut donc bien cocher la case correspondante dans la page d'inscription ou de connexion sinon votre transaction est rejetée.**



Pour valider le Captcha, il vous suffit de cliquer sur les photos qui vous sont présentées (sur un thème

particulier). Trois réponses correctes sont nécessaires, une seconde série peut être demandée.

**Une fois la réponse correcte enregistrée, seule la case à cocher suffira sur le matériel que vous avez utilisé dans un lieu précis. Tout changement déclenchera une nouvelle validation.**

## S'INSCRIRE

Reste à attendre la validation de votre inscription ce qui peut prendre quelques heures, un mail vous informera quand ce sera fait, ensuite vous aurez accès aux pages correspondantes à votre statut :

Adhérent – Délégué – Assistant DC CFN – Bureau – Contributeur – Editeur

## CONNEXION

# La Normandie : entre différences géographi

Depuis sa création en 911 lors du traité de Saint Clair sur Epte, jusqu'à aujourd'hui la notion de Normandie, pays des hommes du nord, est restée vivante et constante. Bien sûr l'éclipse de 1956 où le désaccord entre deux personnalités Normandes a eu pour conséquence la partition entre « Basse » et « Haute » Normandie ne peut être passée sous silence, mais la réforme de 2016 a remis les pendules à l'heure et réuni cette grande province.



Quelques chiffres pour situer notre belle Normandie. S'étendant sur 5 départements (Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime), elle est peuplée de 3.342.467 habitants et occupe 29.906 km<sup>2</sup> ce qui en fait la 10<sup>e</sup> région française.

## UN VÉRITABLE PATCHWORK

Derrière cette unité d'apparence se cache une grande diversité de paysages voire de cultures.

Que de différences entre la plaine du Vexin qui annonce déjà la région parisienne, le Pays de Bray avec son bocage et ses fermes d'élevage bovin qui nous donnent ce savoureux fromage de Neufchâtel, la Côte d'Albâtre avec Dieppe, Fécamp ou Étretat, le Pays de Caux si cher à Flaubert et Maupassant, le port du Havre avec ses containers mais aussi les impressionnistes emmenés par

Monet, comme d'ailleurs, Honfleur, sa voisine d'outre-Seine, les plaines du Neubourg qui font la liaison entre le Vexin et les forêts du Perche, le pays d'Auge avec ses vallées glacières, tous ses fromages (Camembert, Pont Lévêque, Livarot etc.) et notre fameux calvados, le littoral touristique avec Deauville, Trouville, Cabourg, etc. et ses haras de renommée mondiale, la Suisse Normande et ses paysages de moyenne montagne, la plaine de Caen et les plages du débarquement, le Cotentin et le sud Manche avec ses ports et ses ostréiculteurs et surtout la merveille du Mont Saint-Michel, qui est bien en Normandie au grand dam de nos amis bretons.

Toutes ces mini régions font la richesse d'une Normandie dominée par trois métropoles, Caen, Le Havre et Rouen, qui rivalisent entre elles pour assurer leur leadership sur la région.

Mis à part le bassin séquanien, de Vernon au Havre, et l'agglomération Caennaise, qui sont assez fortement industrialisés, le reste de la Normandie a plutôt une économie tournée vers l'agriculture, le tourisme et un réseau de PME dynamiques.

## LA FÉDÉRATION DE NORMANDIE DE LA FNRCE

Jusqu'en 1999, il existait deux sections de la FNRCE : une de « Basse » Normandie et une de « Haute » Normandie. Mais à ce moment-là, et bien avant la fusion des deux Caisses d'épargne (2008) et la réunification des régions administratives (2016), les retraités des Caisses ont décidé de s'unir et de travailler ensemble.

# Unité historique et vues et culturelles

En 2020 ce sont 184 retraités qui sont adhérents à notre Fédération Régionale, ce qui représente environ 4 % des effectifs de la Fédération Nationale. Notre Conseil Fédéral est composé de 13 membres et d'un contrôleur aux comptes. Il est présidé par Catherine Kervella qui est également membre du Conseil Fédéral National en qualité de trésorière adjointe. Outre Catherine, la région y est également représentée Daniel Gautié. En année « normale » le Conseil fédéral normand se réunit physiquement trois à quatre fois par an. Mais, depuis le début 2020 deux événements sont survenus, modifiant fortement nos modes de fonctionnement.

## DES ASSISES ET UNE PANDÉMIE

Tout d'abord un événement positif qui était l'organisation par notre région des Assises Nationales prévues au Havre en septembre 2020. Chacun le sait bien, l'organisation d'une telle manifestation demande du temps de l'énergie et nous avons donc prévu d'accroître fortement nos réunions de travail pour faire de ces Assises nationales une vitrine pour notre très belle région.

Malheureusement, un deuxième événement, négatif quant à lui, est venu chambouler tout cela : l'épidémie de COVID. Nous avons alors appris que certaines réunions de travail pouvaient se faire à distance et qu'en outre cela nous permettait d'éviter de trop longs et trop fréquents déplacements. Et, la pandémie se développant, les assises ont dû être reportées.

En 2021, nous avons repris le dossier tout en restant prudents sur le nombre de participants. Il nous aura fallu attendre que les hôtels, les restaurants et les loueurs de salle soient en mesure de nous répondre. Ce sont donc de nombreuses réunions qui ont émaillé le premier semestre 2021. Heureusement, la situation sanitaire s'améliorant, dès fin juin nous avons la quasi-certitude que nos Assises pourraient avoir lieu. Nous pouvions finaliser l'organisation ! Les retours que nous avons eus à l'issue de ces assises nous ont largement récompensés de nos efforts et de notre investissement.

## RENOUVELER LES EFFECTIFS

Comme toutes les fédérations régionales nous avons à cœur de faire grossir nos effectifs et de faire adhérer un maximum de nouveaux retraités. Pour cela nous avons bénéficié de l'accord de la DRH de la CEN pour participer aux séminaires de préparation à la retraite organisés par la Caisse et animés par Finance et Pédagogie. Lors de ces séminaires, un ou deux membres du Conseil Fédéral Régional interviennent pour présenter la Fédération. Ils y exposent également son rôle dans la gestion de nos retraites auprès de la CGP et de la complémentaire santé à BPCE mutuelle, ainsi que de ses actions via la CFR pour défendre auprès des autorités politiques le point de vue des retraités. A l'issue de chaque séminaire, nous proposons aux participants de nous communiquer leurs coordonnées, courriel et téléphone, afin que nous puissions, pendant la période où ils sont encore en activité, leur adresser les informations concernant la CFR et notre fédération. Ceci nous permet de créer un lien et lorsqu'ils deviennent retraités de leur proposer aussitôt d'adhérer et de participer à toutes nos activités. Pour l'année 2020 ce sont 17 nouveaux retraités que cette action nous a permis de faire adhérer.

## ENTREtenir LE LIEN

Notre secrétaire, Philippe Bonnet, adresse très régulièrement à l'ensemble de nos adhérents, les infos émanant tant du niveau Fédéral National que de la CFR. Ces envois réguliers permettent, comme pour les futurs retraités, de maintenir un lien très apprécié de tous.

Bien entendu chaque année « normale » nous organisons notre assemblée générale qui allie l'utile (la partie statutaire) à l'agréable (la partie conviviale), nous permettant de nous retrouver tous ensemble et de découvrir la richesse du territoire normand.

En 2019 ce fut le Mont Saint Michel, en 2020 nous avons dû faire à minima une assemblée électronique et en 2021 nous avons choisi Bayeux et sa prestigieuse tapisserie.

**Yves Traverse**

# La Madeleine de Commercy



**Pour la plupart d'entre nous, la madeleine est un gâteau savoureux dégusté depuis l'enfance. Mais son origine est sujet de discorde puisque, comme pour bon nombre de spécialités, elle se perd dans la nuit des temps. Toutefois de multiples récits situent son apparition dans la Meuse, à Commercy.**

La forme particulière de la madeleine, qui rappelle la coquille Saint-Jacques, ne doit rien au hasard. Commercy est sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle pour les pèlerins venus du Nord-est. À leur retour, ils rapportaient des coquilles qui servaient alors de moules pour la fabrication de gâteaux.

## QUI A INVENTÉ CETTE FAMEUSE MADELEINE ?

Pour Charles Sadoul, fondateur du journal « Le Pays Lorrain », c'est une certaine Madeleine Simonin qui, vers 1661, eut l'idée de modifier une pâte à beignets pour en faire une gourmandise très appréciée de la duchesse de Longueville, amie du cardinal de Retz, châtelain de Commercy. Une autre thèse, plus récente (1755), attribue sa création à Madeleine Paulmier dans un récit que tout Commerçien digne de ce nom connaît par cœur (cf. encadré « histoire »).

## LA MADELEINE À TRAVERS LES ÂGES

Longtemps, la madeleine est demeurée une fabrication artisanale des pâtisseries de Commercy, en complément du pain quotidien. L'inauguration de la ligne Paris-Strasbourg en 1852 par Louis Napoléon facilita le cheminement des madeleines vers ces deux villes, augmentant ainsi sa diffusion. Et puis, il y eut cette idée de génie : l'arrêté préfectoral de 1874 autorisant la vente de madeleines aux voyageurs, par les fenêtres des trains lors de leur arrêt en gare de Commercy. Les ventes s'envolent mais la fabrication demeure artisanale. Début du 20<sup>e</sup> siècle, six artisans madeleiniens produisent ensemble 2 500 madeleines par jour. Citons la Cloche d'Or, la Cloche d'argent, la Cloche Lorraine... chacun avec sa recette spécifique et secrète. Aujourd'hui, trois madeleiniens se partagent le marché :

- Un fabricant de madeleines artisanales, avec une vente essentiellement locale,

- Une société commercialisant de la madeleine surgelée via des supermarchés,
- le groupe Saint Michel et son magasin « la Cloche Lorraine », présent sur Commercy depuis 1930 !

Saint Michel Commercy produit plus de 2 millions de madeleines par jour, exportées dans le monde entier, et une nouvelle unité de production fera passer la production quotidienne à plus de 3 millions.

La traditionnelle madeleine royale, qui reste le produit phare, côtoie dorénavant les madeleines à la mirabelle, au chocolat, aux amandes...

## UNE NOTORIÉTÉ QUI NE FAIBLIT PAS

Stanislas, Marie Leszczyńska, Napoléon III, la construction de la voie ferrée Paris-Strasbourg ont contribué à l'essor de la Madeleine de Commercy, tout comme un certain Marcel Proust qui, par ses écrits, lui donna une notoriété mondiale ! En 2021, le marketing assure la promotion de ce produit.

Mais à Commercy, la valorisation du Château cher à Stanislas et de sa madeleine, sont aussi l'apanage de la *Confrérie Gastronomique des Compagnons de la Madeleine de Commercy*, créée en 1963 par les Maîtres Madeleiniens. Elle effectue des sorties dans toute la région, et même au Luxembourg et en Belgique, pour faire connaître la madeleine. Son action est sponsorisée par le Groupe Saint Michel.

Chers amis retraités, n'hésitez pas à vous arrêter à Commercy si vous êtes de passage dans la région, son château et sa Madeleine seront heureux de vous accueillir. Du fait des reports consécutifs au Covid, l'assemblée générale 2022 de la FNRCE Lorraine se tiendra à Commercy et la madeleine en sera la reine !

**Gérard Hocquart**  
**Président de la Confrérie et**  
**Grand Maître de la Madeleine**

## INTARRISSABLES MEMBRES DE LA CONFRÉRIE

Michel Mousty, ancien Directeur d'agence Caisse d'épargne, membre de la confrérie et fervent défenseur de la madeleine explique : « *La confrérie des compagnons de la Madeleine de Commercy est composée de 60 compagnons. Des petits groupes effectuent des sorties en confréries amies pour valoriser notre produit local. Rambervillers et sa tête de veau, Fougerolles et son kirsch, Nancy et sa bergamote, Metz et sa mirabelle et bien d'autres ont reçu notre visite sans oublier les escapades en Belgique et au-delà : ainsi Saint Georges sur Loire lors du chapitre de l'Andouillette au Layon !* ».

**Fabrice Schivre**, ancien salarié de Caisse d'épargne, renchérit : « *Les sorties en confréries amies ne sont pas nos seules activités. Qui de mieux placés que les compagnons pour participer activement à la traditionnelle fête de la Madeleine, aux foires commerciales et aux festivités de Saint Nicolas. Nous respectons aussi sans discontinuer depuis 1963, deux traditions locales :*

- *l'organisation d'un chapitre le 3<sup>e</sup> dimanche de novembre, où après un défilé en ville en habit, et la remise de récompenses aux plus assidus, nous partageons avec les confréries amies un repas dansant gastronomique.*

- *la distribution gracieuse de madeleines aux malades de l'hôpital et aux pensionnaires de l'EPHAD de Commercy le samedi le plus proche de la sainte Madeleine (22 juillet) !* »

**Thierry Martinet**, Vice-Président de la confrérie et Directeur de St Michel, précise : « *Le partenariat très ancien entre Saint Michel et la confrérie valorise Commercy et son patrimoine avec l'objectif commun qui est de faire connaître notre joyau : la Madeleine de Commercy* » !

**Gérard Hocquart**, également écureuil retraité, Président et Grand-Maître de la Madeleine depuis deux ans ajoute : « *Chaque année, à l'occasion de notre chapitre, la confrérie a le plaisir de recevoir des hôtes étrangers se déplaçant uniquement pour notre traditionnelle fête :*

- *en 2019, quatre Japonaises ont été intronisées consœurs d'honneur,*
- *en 2022, une délégation brésilienne a annoncé sa venue pour notre chapitre en Novembre.* »

## QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE

**Stanislas Leszczyński, roi de Pologne déchu, reçoit en 1744 le duché de Lorraine en viager, le dernier duc de Lorraine Léopold 1<sup>er</sup> n'ayant pas d'héritier. Par cette habile manœuvre, Louis XV, roi de France marié avec Marie Leszczyńska fille de Stanislas, souhaitait rattacher la Lorraine à la France à la mort de ce dernier, ce qui arriva en 1766.**



Stanislas, devenu Duc de Lorraine, partageait son temps entre Nancy, Lunéville et Commercy. À Nancy les affaires : il y créa la place royale (aujourd'hui

Stanislas), la place de la Carrière...

À Lunéville, le Versailles Lorrain, il donnait de grandioses réceptions officielles et mondaines. Quant à Commercy, il y organisait dans son château d'interminables parties de chasse suivies de festins avec ses amis les plus proches.

### NAISSANCE D'UN MYTHE

En 1755, Stanislas donne un grand dîner dans son admirable château de Commercy. Au cours du repas, un domestique lui fait discrètement part d'un incident aux cuisines : une dispute a éclaté entre l'intendant et le cuisinier, lequel s'est retiré emportant le dessert...

Stanislas, de peur d'être moqué, ne pouvait compromettre la joie de vivre de ses convives ! C'est alors qu'une jeune servante proposa de concocter des gâteaux sur la base d'une recette de sa grand-mère. Stanislas accepta ce pis aller...

Les convives firent grand accueil à ce petit gâteau à la forme si originale. Stanislas, très surpris du succès du dessert, se fit officiellement présenter l'héroïne du jour. Il demanda son prénom et l'attribua au gâteau, faisant ainsi entrer cette jeune fille, Madeleine Paulmier, dans l'histoire et la renommée de Commercy.

# Le coursier de la foire

Il s'appelait René et vivait avec sa mère dans le bourg de Reignac (Charente), mon village natal. « Bonne pâte », il était docile et un peu simple d'esprit, mais toujours prêt à s'acquitter sans rechigner des tâches qu'on lui confiait.



À la fin de son adolescence, dans les années 1900, Reignac était une bourgade avec un marché aux bestiaux, parmi les dix plus importants du département, où il avait su se rendre indispensable.

## AVANT LA MÉCANISATION

À cette époque, il y avait le marché aux chevaux de Rouillac, le foirail de Chalais avec ses veaux de lait, Montembœuf et Confolens pour les moutons. Barbezieux était célèbre pour ses foires aux bovins et aux volailles avec sa fameuse poule noire. Angoulême, Cognac et Ruffec accueillait également de grandes foires et marchés.

La foire aux bestiaux de Reignac était spécialisée dans les vaches laitières depuis la création de la coopérative laitière de Baignes-Ste Radegonde en 1893, la première dans le département. En dehors des foires et marchés, des concours agricoles étaient organisés au bourg, dans le pré en face de l'église. En 1924, le député de la circonscription de Barbezieux, Jean Hennessy, avait même honoré de sa présence un concours agricole où se pressait une foule immense et compacte.

## UNE ESTAFETTE INDISPENSABLE !

Pendant plusieurs années, un terrain situé près d'un pont, en bordure de la rivière *Le Trèfle*, servait de champ de foire où étaient parqués des animaux, ce

qui nécessitait de nombreuses allées et venues avec le bourg, où se concluaient les affaires. C'est dans cet environnement que René se trouvait occupé par les maquignons, les éleveurs et les acheteurs de bétail. Il portait des messages entre ces deux lieux et emmenait les animaux d'un endroit à l'autre. Mais il allait également chercher des boissons au bourg pour les gardiens de bovins stationnés près de la rivière. Toujours très demandé, il ne connaissait pas les pauses. Et à la fin de la foire, René pouvait dire qu'il avait « des kilomètres dans les mollets », expression qu'il se plaisait à répéter le soir. En contrepartie des services rendus, il était rétribué assez modestement, mais ne demandait rien de plus ni de mieux.

## DIFFÉRENT, ET TOTALEMENT INTÉGRÉ

Naturellement, on lui offrait un verre lorsqu'une chopine était commandée à la conclusion d'une affaire. Il arrivait qu'on le fasse boire dans le but de le voir « benaise <sup>1</sup> » en fin de journée. René le coursier devenait alors René le pitre. Le soir, les paysans quittaient la foire avec leurs emplettes et le sourire, tandis que René se grisait de ses facéties.

En dehors des foires et des marchés, René faisait de menus travaux domestiques chez les personnes seules. Il pouvait aussi ponctuellement « aller en journée », louant ses services pour des activités

saisonniers. Certains pour l'embêter l'avaient surnommé « Néné » ce qui pouvait le mettre en colère tant il détestait ce surnom. Mais à la longue il avait fini par ne plus réagir et restait impassible, au grand dam des provocateurs.

Les rares fois où il ne pouvait pas participer à la foire ou au marché, son absence était toujours remarquée. Même s'il ne se comportait pas comme tout le monde dans le village, il ne semble pas avoir subi beaucoup de vexations, et c'est tant mieux. En réalité, René était un personnage qui ne laissait personne indifférent : il était une image sympathique de la foire et sa différence n'avait pas fait obstacle à sa parfaite intégration. Serait-ce possible aujourd'hui ?

**Michel Lalève**

**Être benaise** : éprouver une sensation de bien-être après avoir bien mangé et bien bu

### MINI BIO DE L'AUTEUR



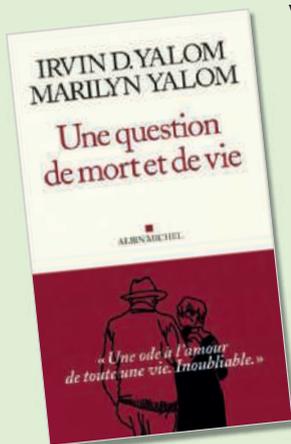
Michel Lalève est entré en 1959 à la Caisse d'Épargne d'Angoulême (16) à l'âge de 25 ans, et a fini sa carrière en 1992, comme responsable du département exploitation à Angoulême, mais cette fois

sous les couleurs de la Caisse d'Épargne Poitou-Charentes.

Michel Lalève dit ne pas être un littéraire, mais il a la passion de l'écriture et surtout de son terroir. Il publie régulièrement dans le bulletin municipal de son village natal, Reignac en Charente, des nouvelles illustrées par des aquarelles de son épouse, qui lui permettent de s'évader de son quotidien.

# Une question de mort et de vie

Une œuvre bouleversante, véritable ode à l'amour de toute une vie.  
Inoubliable.



Voici un livre extraordinaire, au sens propre : hors de l'ordinaire, à l'image du couple qui le signe. Marilyn et Irvin Yalom ont vécu un grand amour durant soixante-dix ans. À l'heure de la maladie de Marilyn, ils ont écrit ensemble le récit de sa mort annoncée. Lui, le célèbre psychothérapeute et écrivain, elle, la brillante spécialiste d'études féministes et de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle,

ont échangé sans fard sur leur peur de la mort, la douleur, le déchirement de la séparation finale. Irvin a poursuivi seul l'écriture durant les premiers mois de deuil qui ont suivi la disparition de Marilyn. C'est bouleversant, profond et, paradoxalement, consolateur.

**« Le deuil est le prix que nous payons pour le courage d'aimer ».**

Publié en France cet automne, ce livre est unique, notamment par l'espoir qu'il apporte. Irvin D. Yalom y reste très honnête face à la douleur, à l'angoisse

mais aussi face à la joie, à l'amour. Sa femme, Marilyn Yalom, très affaiblie, lui a transmis une part de sa force lui permettant de continuer ce projet. Il remarque que le lien avec son épouse s'est noué à leur adolescence autour d'un livre et s'est éteint avec un livre à la veille de ses 89 ans. Si la vie est ainsi faite de hasard, depuis la mort de sa compagne il lui semble avoir perdu une partie de son passé.

Aujourd'hui, il n'est pas effrayé par la mort. « *La peur de la mort est proportionnelle à nos regrets. Si vous regrettez de ne pas avoir accompli votre vie, d'avoir manqué beaucoup de choses, vous êtes effrayé par la mort* ». Il nous invite à observer, analyser nos regrets et nous interroger sur leur signification. Il nous conseille de tirer notre vie au clair, d'essayer de comprendre ce que nous pourrions faire, ce que nous pourrions dire aux personnes que nous souhaitons remercier. Dépasser nos colères, nos rancunes et essayer d'aider les autres. La rancœur est comme une amputation...

**Yvon Bultel**

**Une question de mort et de vie**  
Irvin D. Yalom & M. Yalom  
Albin Michel – 313 pages – 21,90 €

# L'écureuil pédagogue

**Dès son origine, la pédagogie financière est au cœur des préoccupations des Caisses d'épargne. Par-delà les visées des instigateurs du mouvement, soucieux d'éduquer les citoyens au bon usage de l'argent, l'instrument financier initial - le livret - est un outil pédagogique.**

Par sa matérialité, par la mention des nom et prénom, par l'inscription en chiffres et en lettres de l'historique des mouvements, le livret donne une forme tangible à l'épargne. En sus, il favorise l'acte de lecture pour toute une classe de la population qui n'avait pas, ou peu accès à l'écrit.

## L'ÉPARGNE SCOLAIRE

Concourant à cette démarche pédagogique, l'épargne scolaire, qui a fonctionné de 1834 à 1970, a été une entreprise pédagogique majeure. À leur création, les Caisses d'épargne scolaires opéraient au sein même des écoles, sous l'égide de l'instituteur. Ce dernier collectait les fonds des élèves, les portait sur un livret d'épargne scolaire dont les dépôts se matérialisaient sous des formes diverses : timbres, vignettes, images... Les « sous » déposés, lorsqu'ils atteignaient un « Franc » étaient ensuite déposés à la « Grande Caisse d'épargne » locale par l'instituteur, parfois accompagné d'un « élève épargnant » en vue de parfaire son parcours initiatique sur le chemin de l'épargne.

Le développement de l'épargne scolaire, qui a touché 500 000 écoliers à son apogée, a conduit la Caisse d'épargne à structurer un service spécifique. Ainsi, les opérations sont progressivement réalisées par un employé de la Caisse d'épargne qui se rend à l'école pour collecter l'épargne des écoliers-épargnants et leur remettre les précieuses images à coller sur leur livret. Cette démarche vers le milieu scolaire était complétée par l'attribution de récompenses aux élèves méritants, sous forme de livrets dotés. Cette période a aussi été marquée par la distribution d'objets publicitaires : règles, buvards, protège-cahiers, très prisés par les écoliers.

## LE CRBF

Le Centre de Recherche pour le Budget Familial (CRBF), qui a vu le jour en 1957, est venu compléter la mission pédagogique des Caisses d'épargne.

A l'origine, l'activité du CRBF est centrée sur la mère de famille au travers de la gestion du budget familial, puis s'ouvre à un public plus varié en élargissant son champ d'investigation à la maîtrise des instruments de paiement et aux mécanismes de la bourse.

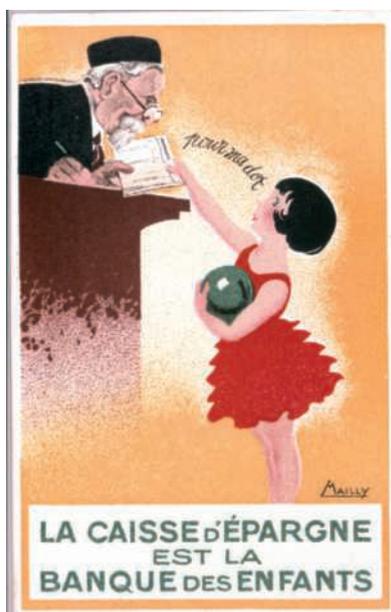
Ses interventions sont dirigées vers un large public : collectivités territoriales, secteur associatif, établissements scolaires...

Consécutivement à la loi de réforme des Caisses d'épargne en 1999 qui les transforme en banques coopératives, le CRBF devient *Finances et Pédagogie*.

La structure poursuit les missions éducatives emblématiques de l'origine, en association avec les partenaires de l'économie sociale et solidaire. À noter cependant qu'au fil des années, les moyens alloués par les Caisses d'épargne diminuent. Aujourd'hui, avec un effectif de 28 personnes sur l'ensemble du territoire, la dimension instructive de l'Écureuil devient moins perceptible.

La fonction éducative n'apparaît plus aujourd'hui comme une identité forte de la Caisse d'épargne. Son engagement sociétal est désormais, pour

l'essentiel, assuré par des structures périphériques : fondations, associations... Les enfants, adolescents et apprenants divers sont avant tout considérés sous l'angle de la bancarisation à qui l'on propose une panoplie de produits spécifiques : livrets, comptes et autres produits d'assurance.



**Serge Huber**

# Bouchons mystères...

**Nombreux sont les impacts des embouteillages : économiques, sociaux, logistiques, sanitaires et écologiques. Selon une étude de 2013, leur coût annuel pour l'économie française s'élève à 5,9 milliards d'euros. En 2010 à Pékin, l'un d'eux, d'une centaine de kilomètres, dura 12 jours...**



L'embouteillage est un phénomène mondialisé bien connu en France, laquelle en août 2009, a compté 866 km de bouchons cumulés. Pourtant, à chaque transhumance saisonnière, et bien qu'il repeigne en rouge et noir les itinéraires des journées les plus chargées, Bison futé arrache de désespoir les plumes de sa coiffe.

## EMBOUTEILLAGE FANTÔME

Nous pensons logiquement saturation des réseaux lorsqu'un trafic, modélisable comme un écoulement de fluide, rencontre un rétrécissement de la chaussée créant un entonnoir dans lequel viennent s'accumuler les véhicules. Mais il existe un autre type d'embouteillage sans cause apparente. Une chaussée en parfait état et offrant bon nombre de voies de circulation, ni travaux, ni accident, ni péage à l'horizon... et pourtant on n'avance que par intermittence et ça dure des kilomètres ! C'est l'embouteillage fantôme.

## L'EFFET PAPILLON

Dans un article publié par *The Conversation* Waleed Mouhali\* nous éclaire. L'explication de ce phénomène est apportée par le comportement de chaque conducteur qui, par réflexe de conservation, tente de maintenir avec le véhicule qui le précède une distance de sécurité. Lorsque le trafic routier est très dense et qu'un véhicule change de file, celui qui le suit doit freiner, tout comme le suivant et cette vague de freinage, agissant comme une

onde, se propage en s'amplifiant. Si le premier véhicule a réduit sa vitesse de 10 %, le dixième aura diminué la sienne d'au moins 20 %. Ainsi, au bout de quelques kilomètres, un bouchon se créera selon « l'effet papillon », de la petite cause à la grande conséquence.

## IMPRÉVISIBLES CONDUCTEURS

Mais le changement de file n'est pas la seule raison : les ralentissements peuvent être dus à des insertions mal maîtrisées dans le trafic ou une décélération précoce avant d'emprunter la voie prévue à cet effet. Ils peuvent également survenir sous l'effet de la curiosité générée par un aléa de circulation sur la voie opposée. Pour la formation des bouchons, surréagir ou réagir en retard sont les facteurs clés. Vitesse des véhicules et densité du trafic n'ont que peu d'incidence, à la différence des comportements nerveux ou inadaptés des conducteurs, leur mauvaise appréciation du trafic et leur incapacité à l'intégrer ou le quitter avec fluidité.

## CAUSE ET SOLUTION...

Dans un bouchon où l'avancée est sporadique, mieux vaut rouler au pas et de façon continue plutôt que de démarrer sèchement pour aller stopper brusquement 30 mètres plus loin. Ainsi, en diminuant l'amplitude de l'onde et en augmentant sa longueur, on favorise l'atténuation du bouchon. En résumé, pour éviter la création de bouchons il faut éviter les freinages intempestifs provoquant des ralentissements conséquents en cas de fort trafic, diminuer la vitesse globale mais en la maintenant relativement constante, ne pas changer de file sans arrêt, être attentif, savoir se détendre pour conserver une conduite normale.

Et nous pourrions apprendre du déplacement des fourmis : quand la densité augmente, le flux croît puis devient constant, contrairement aux êtres humains qui, au-delà d'un certain seuil de densité, ralentissent... jusqu'à l'embouteillage.

**Bernard Charrier**

\*Enseignant-chercheur en Physique - ECE Paris

# Les seniors connectés ?

La question peut légitimement être posée, mais pas de façon aussi abrupte ni et en termes aussi simplistes.

D'abord, parce que ceux qu'on désigne sous le vocable fourre-tout de « seniors » relèvent de situations très contrastées, et ensuite parce qu'il y a de multiples façons d'être « connectés ».

## LE GRAND « CHAMBOULE-TOUT »

En matière de téléphonie nous sommes passés d'un seul poste dans le village, au combiné à cadran dans les foyers puis au téléphone sans fil, au réseau mobile, avant d'avoir le monde en poche grâce au smartphone qui permet tout, et parfois même de téléphoner...

Nous avons vécu l'avènement de l'informatique dans le cadre professionnel, qui a précédé son intrusion dans le cercle familial, puis la multiplication des outils et fonctionnalités relevant de la sphère du numérique et des NTIC<sup>(1)</sup>. En ligne, on peut aller à la banque, bénéficier d'une consultation médicale, signer des contrats, faire son marché, acheter des services et biens de consommation, jouer, etc.

## STOP OU ENCORE ?

Mais parfois la vie délivre une de ses leçons dont elle a le secret. En stoppant ce grand emballement, elle nous a imposé deux années de situations atypiques et carrément inimaginables. Nombre de salariés ont dû travailler depuis leur domicile dans des conditions souvent difficiles, les écoles ont été fermées, les aînés ont été douloureusement confinés.

À cette occasion les solutions numériques sont devenues incontournables. L'isolement guettait, et ceux qui ne disposaient pas de ces outils en ont lourdement souffert.

## TOUS DIFFÉRENTS

Sans prétendre devenir un « geek<sup>(2)</sup> », des solutions sont accessibles à différentes populations et générations. Parmi les seniors, puisque c'est le propos, il y a certes l'appétant avec la panoplie complète (ordinateurs fixe + portable, tablette, smartphone, internet, etc.), mais également d'autres comportements :

**Joueur :** « après des cours d'initiation, je me suis découvert une passion pour les jeux en ligne et cela égaye mes journées pluvieuses. »



**Communiquant :** « mon petit-fils m'a montré les réseaux sociaux, je m'y suis prudemment familiarisé et je découvre des tas de choses... mais il faut faire le tri. »

**Craintif :** « j'ai peur de faire des bêtises ou de permettre l'accès à des personnes mal intentionnées. »

**Rétif :** « on m'avait offert une tablette mais comme je ne veux pas m'embêter avec ça, je l'ai donnée à ma petite fille. »

## À CHAQUE APPROCHE SON OUTIL

Pour ceux qui souhaitent seulement pouvoir rester en contact, il existe des tablettes disposant d'un environnement simplifié permettant d'envoyer et de recevoir des messages, des photos, des vidéos familiales, et même, pour éviter les spams<sup>(3)</sup>, de limiter les échanges avec un petit nombre de personnes identifiées (famille, amis). Exemples : Ardoiz (La Poste), Facilotab, Ordissimo, Mobiho, etc. Enfin, pour qui veut uniquement recevoir des photos et des films de sa famille, la solution peut venir d'une start-up bordelaise qui propose un boîtier (Sunday box) à connecter à la TV, piloté par une télécommande simplissime où un cœur clignote lorsqu'un message est arrivé. On appuie sur le cœur clignotant et la photo/vidéo apparaît sur la télé. Pour qui ne dispose pas d'internet, un galet 4G est fourni. Les curieux visiteront le site : <https://sunday.love/> Alors, on se connecte ?

**Bernard Charrier**

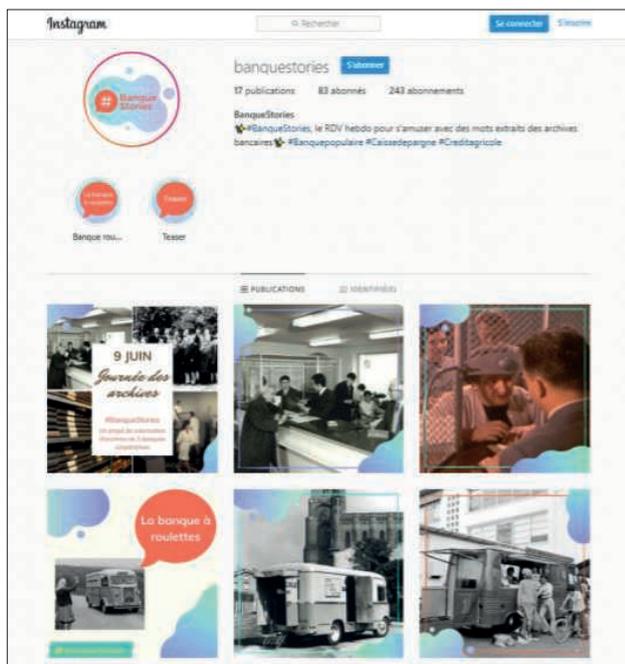
<sup>(1)</sup> **NTIC** : nouvelles technologies de l'information et de la communication

<sup>(2)</sup> **Geek** : passionné par les nouveautés techniques et particulièrement par l'informatique, internet, etc.

<sup>(3)</sup> **Spam** : message électronique publicitaire adressé sans leur consentement à de nombreuses personnes.

## BanqueStories : quand la mémoire de banques coopératives s'affiche sur Instagram

Ce projet, porté par la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, le Crédit Agricole SA et la Fédération Nationale des Banques Populaires, sous l'égide de l'Association des Archivistes français, présente les archives historiques de trois réseaux bancaires coopératifs de manière décalée.



#BanqueStories, c'est un compte Instagram ouvert depuis le 27 mai et une story publiée chaque jeudi pour explorer de façon ludique et décalée l'univers de la banque. À travers une sélection iconographique diversifiée, ces contenus à la fois pédagogiques et

légers vous permettent de (re)découvrir des métiers, objets ou services parfois méconnus ou oubliés. De petites histoires présentées dans un format snack, qui se veut rapide et dynamique !

Les archives proposées (souvent inédites), couvrent tout le 20<sup>e</sup> siècle.

### A qui s'adresse #BanqueStories ?

Il y en a pour tout le monde ! Nostalgiques du savoir-faire *made in France* avec "3615 allô la Banque", amateur.e.s de (vieilles) technologies avec "Machin machine", mordu.e.s de la mode avec "le blues de la blouse", passionné.e.s de décoration d'intérieur avec "États d'agence", féru.e.s du terroir avec "Territoires", ami.e.s des jeux de mots avec "Acronymes"... Ou tout simplement, amoureuses et amoureux de la culture et des archives.

### C'est où ? C'est quand ?

C'est à suivre sur le compte Instagram @BanqueStories ! Chaque jeudi à 18h, partez à la découverte d'une nouvelle story ! Elle sera complétée, en début de semaine, par des contenus inédits issus de chacun des établissements, qui pourront être partagés via les réseaux sociaux. Et pour ne pas en perdre une miette, les stories des semaines précédentes seront épinglées "A la Une" du profil.

## Magie à l'hôpital

**L'association Magie à l'hôpital propose bénévolement des spectacles de magie aux enfants hospitalisés et en longue maladie, ainsi qu'à leurs familles.**

Ces spectacles, qui peuvent être donnés de façon collective ou individuelle, le sont toujours en lien avec les équipes médicales. L'association réalise également le « rêve magique » de ces enfants...

### DES BÉNÉVOLES MAGIQUES !

Les magiciens bénévoles interviennent dans 15 hôpitaux pédiatriques français, entre 1 et 4 fois par mois. Ces instants magiques sont offerts, au chevet des enfants pour un spectacle personnalisé, ou dans les salles de jeux pour un spectacle collectif ou pour des moments partagés autour d'un atelier de magie.

Les bénévoles de l'association, magiciens ou non, participent à la réalisation des « rêves magiques » d'enfants. Aujourd'hui, un « rêve magique » est concrétisé tous les 2 jours !

Des rêves variés sont exaucés : rencontrer des artistes, participer à des spectacles et festivals de magie ou bien à une émission de télévision, visiter des parcs à thèmes...

Éric Antoine, le magicien au grand cœur, est le parrain de l'association. Très impliqué dans les actions menées, son immense soutien est très précieux pour les enfants et les actions de l'association.

**Magie à l'hôpital. Parce qu'un enfant heureux guérit plus facilement !**



# Magie à l'hôpital

## Rêver pour mieux guérir

Interventions de magiciens bénévoles et réalisations de rêves pour les enfants hospitalisés ou en longue maladie.

*De la magie !*



*Des rêves !*



*Un parrain*



Éric Antoine

Je soutiens les actions de l'association en faisant un don :

★ [www.magie-hopital.com](http://www.magie-hopital.com) ★

*Suivez-nous !*



Association reconnue de bienfaisance



Association reconnue d'intérêt général

